



SAINT-DENIS
MATÉRIEL
POUR LE
BÂTIMENT

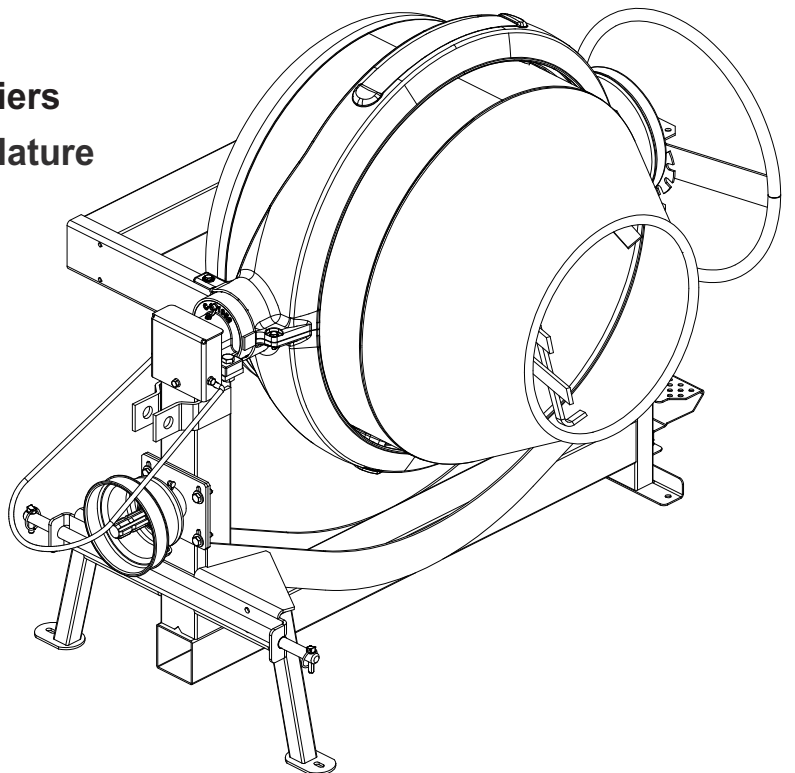
Bétonnière

AG350 / AG450



NOTICE ORIGINALE EN FRANÇAIS

- 1 - Caractéristiques techniques
- 2 - Consignes de sécurité générales
- 3 - Mise en service
- 4 - Fabrication des bétons et mortiers
- 5 - Pièces de rechange et nomenclature
- 6 - Entretien & Réglages
- 7 - Transport & Manutention
- 8 - Garantie & Rechange
- 9 - Carnet d'entretien
- 10 - Déclaration de conformité



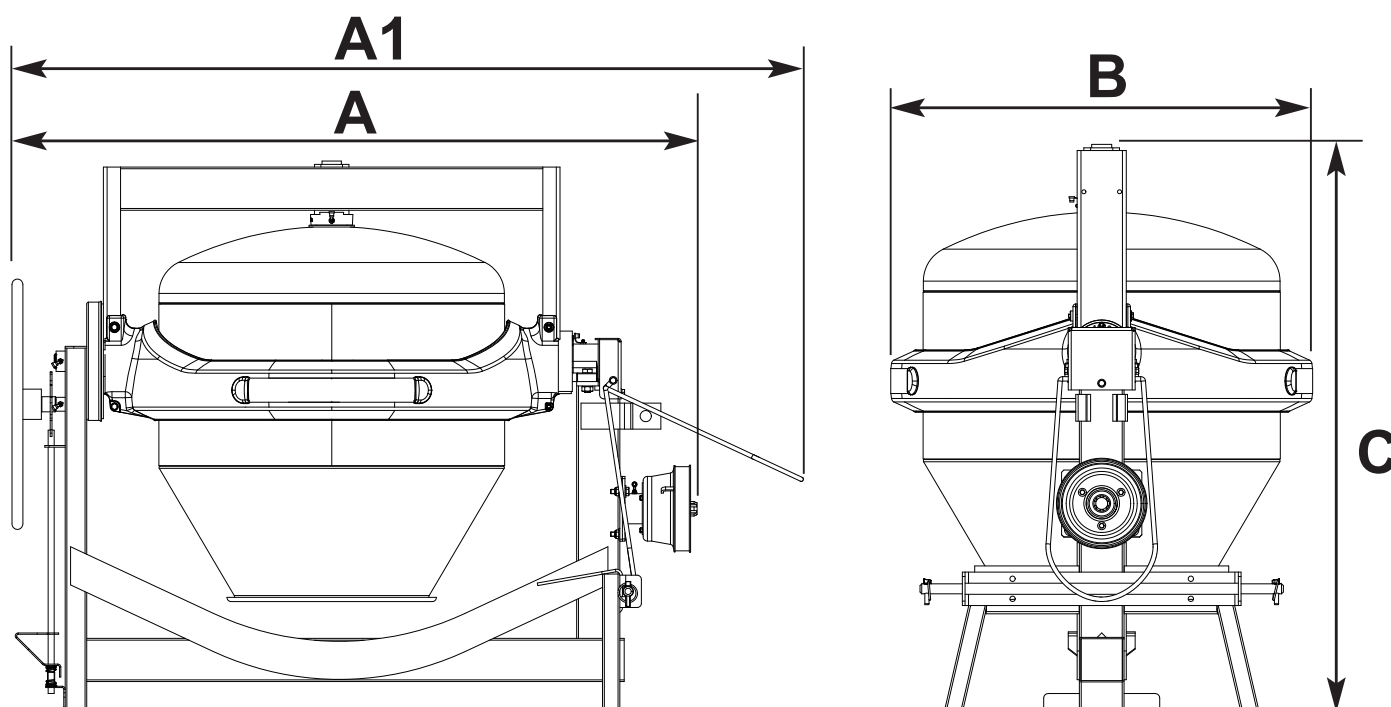
Utilisation, Entretien, Rechange

Cher client,

Vous avez choisi une bétonnière **ALTRAD** et nous vous en remercions. Nous vous conseillons de lire attentivement cette notice et de respecter les consignes de sécurité, afin d'utiliser et d'entretenir au mieux votre produit.

1 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Caractéristiques machines		AG350	AG450
Capacité de cuve	litre	340	420
Capacité maximum de malaxage	litre	280	350
Longueur - A / A1	mm	1,60 / 1,83	1,60 / 1,83
Largeur - B	mm	0,94	1,04
Hauteur - C	mm	1,26	1,26
Vitesse de cuve	t/mm	23	21
Masse de la bétonnière	kg	200	210



2 - CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES :

• Les opérateurs doivent porter un équipement de protection individuel E.P.I (bleu de travail, gants, lunettes de protection, chaussures de sécurité, protections auditives, masque anti-poussières, etc...)



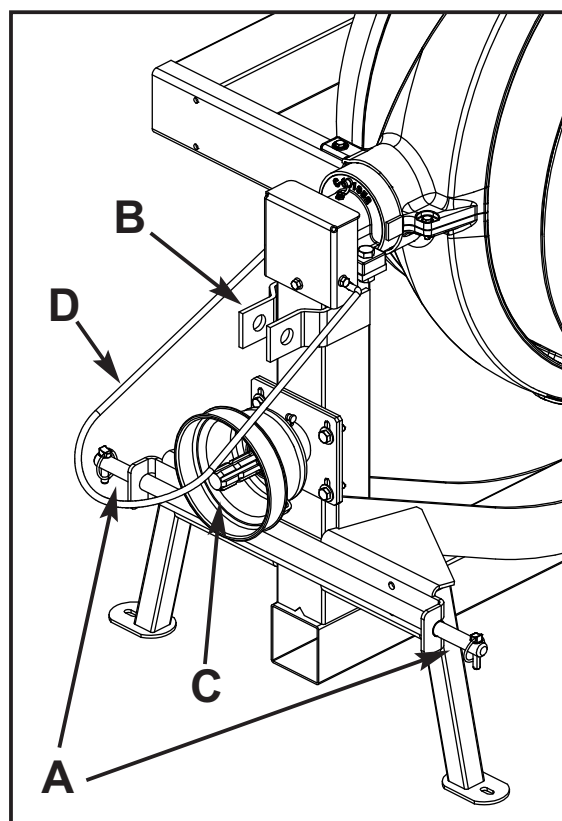
- Vérifier avant la mise en marche de votre bétonnière, que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, que personne n'est en contact avec la bétonnière ou à proximité et qu'aucun outil n'est appuyé contre.
- Lors des manoeuvres du volant de basculement de la cuve, celui ci doit être tenu en permanence par une main au moins (ne pas lâcher le volant afin d'empêcher le basculement par gravité).
- Ne pas mettre les mains, la tête ou quelconque outil à l'intérieur de la cuve lorsqu'elle est en mouvement.
- Ne jamais faire fonctionner la machine sans ses protections.
- Arrêter ou déconnecter votre bétonnière du tracteur avant toute intervention de quelque nature que ce soit.
- N'utiliser le mélangeur de la bétonnière qu'avec des matériaux destinés à la maçonnerie (tout autre mélange d'ordre chimique ou alimentaire est interdit).
- Ne jamais remplacer une pièce défectueuse par une pièce d'une marque différente.

3 - MISE EN SERVICE :

Pour le malaxage, il est impératif que la bétonnière repose sur le sol. Placer celle-ci sur un sol dur et bien horizontal afin d'assurer à la machine une bonne stabilité. Dégager les abords de la machine de tout objet pouvant occasionner un risque accidentel ou gêner l'utilisateur. Accrocher les 2 points bas du tracteur à la bétonnière (rep. **A**) puis accrocher le 3^{ème} point (rep. **B**).

Enclencher le cardan sur la prise de force du tracteur puis sur celle de la bétonnière (rep. **C**). Pour obtenir un bon malaxage, régler la vitesse de cuve entre 20 et 24 t/mn.

Lorsque la machine est remise et que le cardan est accouplé avec la bétonnière, celui-ci doit obligatoirement reposer sur son support (rep. **D**). En aucun cas le cardan ne doit reposer au sol pour ne pas endommager les carters.



4 - FABRICATION DES BÉTONS ET MORTIERS :

Positionner la cuve à l'inclinaison choisie. L'inclinaison la plus proche de l'horizontale donne un meilleur malaxage des matériaux collants (mortiers) mais réduit la capacité. Introduire dans la cuve la moitié de l'eau nécessaire, ajouter la moitié des agrégats (gravier, sable) puis le ciment. Faire le complément d'agrégats et d'eau. Laisser tourner la cuve environ une à deux minutes. Ne pas prolonger le malaxage au-delà afin d'éviter de centrifuger les matériaux (1 pelle = environ 4 litres, 1 brouette = environ 60 litres).

PRÉCONISATION DE DOSAGES

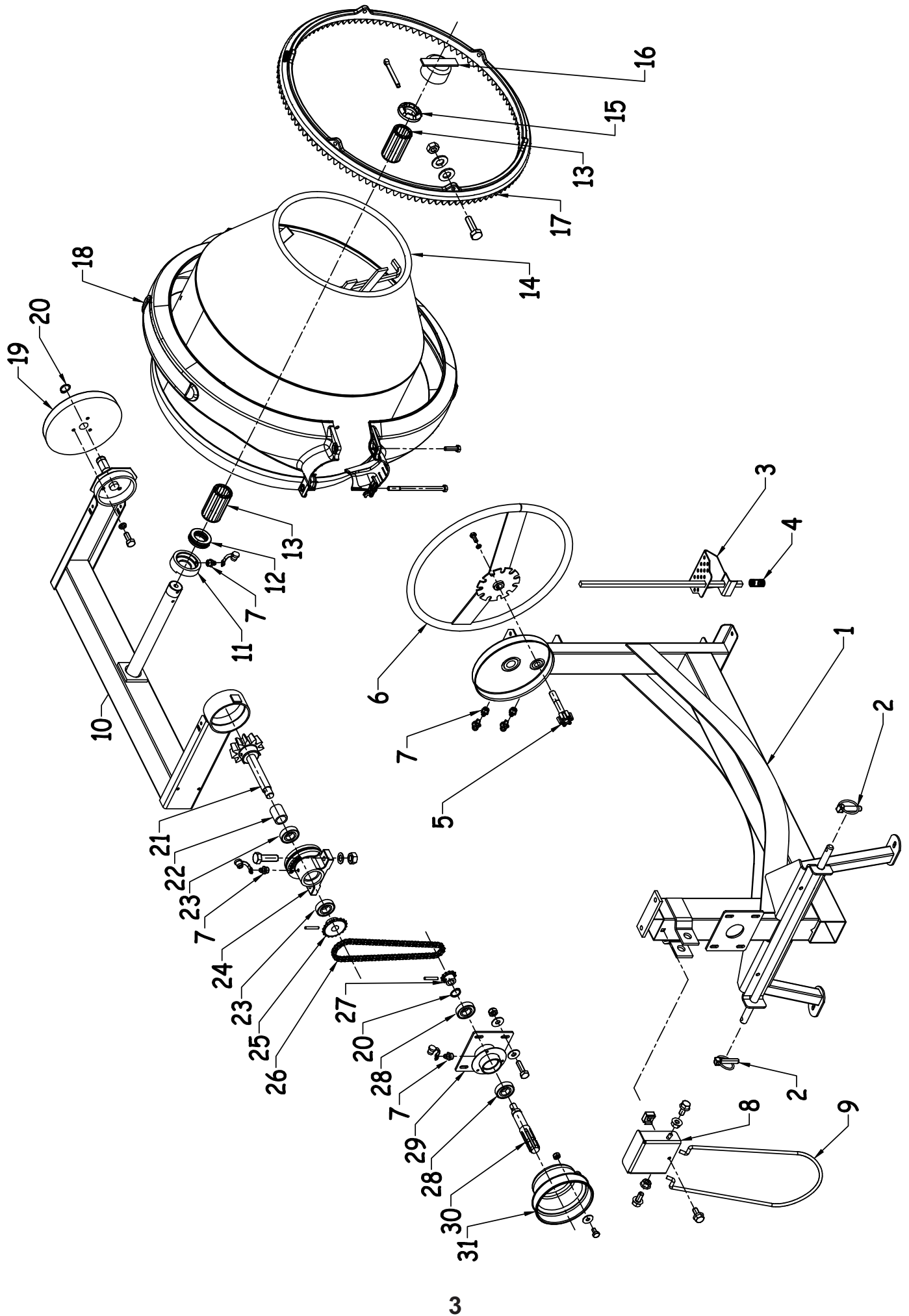
Le tableau ci dessous vous donne des préconisations de dosages moyens, suite aux essais de malaxage réalisés avec la société **LAFARGE CIMENT**. Les matériaux utilisés sont :

- Ciment Lafarge à usage courant 32,5 (depuis avril 2002, les sacs de ciment et chaux sont conditionnés en 25 et 35 kg)
- Gravier (granulométrie environ 25 mm), sable (granulométrie 0,2 à 0,5 mm), eau.

Dosage à titre indicatif, pouvant varier suivant les matériaux régionaux et le degré d'humidité des agrégats.		Gravier (litre)	Sable (litre)	Ciment (kg) (sacs de 35 kg)	Eau (1) (litre)	Débit final (2) (litre)	Dosage (kg/m³)
AG350	Béton armé (linteau, dalle de compression)	150	100	70 (2 sacs)	35	200	350
	Béton de semelle (fondation)	150	100	50 (1,5 sac)	25	200	250
	Chape de scellement de carrelage		200	50 (1,5 sac)	25	200	250
	Mortier courant (chape, pose de brique, enduits)		200	70 (2 sacs)	35	200	350
AG450	Béton armé (linteau, dalle de compression)	210	130	105 (3 sacs)	50	270	380
	Béton de semelle (fondation)	210	130	70 (2 sacs)	35	270	260
	Chape de scellement de carrelage		270	70 (2 sacs)	35	270	260
	Mortier courant (chape, pose de brique, enduits)		270	105 (3 sacs)	50	270	380

(1) Le volume d'eau peut varier suivant le degré d'humidité des agrégats - (2) Débit final = quantité de béton ou mortier utilisable. Les proportions ci-dessus sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du fabricant.

5 - PIÈCES DE RECHANGE ET NOMENCLATURES :



Rep	Qté	AG35	AG45	Désignation
1	1	168270R	168270R	CHASSIS
2	2	009833	009833	GOUPILLE CLIPS ZBID DIAM 11
3	1	168280	168280	SYSTEME DE BLOQUAGE
4	1	163070	163070	RESSORT
5	1	413014AA	413014AA	AXE DE VOLANT PIGNON
	1	009875	009875	CLAVETTE 2BD 6X6X30
6	1	163080	163080	VOLANT Ø150 BRUT
	1	009772	009772	ROND. GROWER W 10 ZING.
	1	009171	009171	VIS ZINGUEE H 10 X 25 CL8-8
7	5	009960	009960	GRAISSEUR 10-150 Ref.50
	5	009962	009962	BOUCHON GRAISSEUR
8	1	168290	168290	CARTER DE PROTECTION
	1	008950	008950	VIS EMB HM 8x16 CL8-8 ZIN
	1	009397	009397	ECROU CAGE RAPIDE M8
9	1	168283	168283	SUPPORT CARDAN
	2	008950	008950	VIS EMB HM 8x16 CL8-8 ZIN
	2	009378	009378	ECROU EMBASE M8 ZING
10	1	163050R	163054R	ETRIER
11	1	302112	302112	GUIDE BUTEE A BILLES
12	1	000927	000927	BUTEE A BILLES 51209
13	2	302014	302014	ROULEMENT 45x65x115
14	1	168232	168231	CUVE
15	1	162032	162032	ECROU A CRENEAUX M45
	1	009812	009812	GOUPILLE FENDUE V 6,3x50
16	1	272007	272007	BOUCHON DE MANCHON
17	1	000158	000159	COURONNE
	6	009173	009173	VIS ZINGUEE H10X35 ZINGUEE
	12	009629	009629	ROND. TOLE MN 12
	6	009345	009345	ECROU H M10 ZING.

Rep	Qté	AG35	AG45	Désignation
18	2	162038	162030	PROT. COUR.
	2	009153	009155	VIS H M 8 X 30 ZING (lg 40 pour 009155)
	2	009167	009168	VIS H M8x140 CL6-8 ZING. (lg 150 pour 009168)
19	1	163037	163037	SECTEUR DE BASCULEMENT
	3	009171	009171	VIS ZINGUEE H 10 X 25 CL8-8
	3	009772	009772	ROND. GROWER W 10 ZING.
20	1	009916	009916	CIRCLIPS 30 e EP 2
21	1	168238	168213	AXE D'ENTR.MONTE
22	1	161076	-	ENTRETOISE D'ENTRAIEMENT
23	2	000909	000909	ROUL 6206 Z SANS GRAISSE
24	1	161052	161052	PALIER ENTR.COTE CAP.S/TE
	2	009208	009208	VIS H M14x45 CL6-8 ZING.
	2	009667	009667	ROND. EVENTAIL AZ 14
	2	009347	009347	ECROU H M14 ZING.
25	1	168214AA	168214AA	PIGNON 20 DTS 12.7
	1	009859	009859	GOUPILLE E.8-50 HBK
26	1	373048	373048	CHAINE 12.7 70 MAILLONS
27	1	168223AA	168223AA	PIGNON 12 DENTS 12.7
	1	009859	009859	GOUPILLE E.8-50 HBK
	1	009916	009916	CIRCLIPS 30 e EP 2
28	2	000909	000909	ROUL 6206 Z SANS GRAISSE
29	1	168220	168220	PALIER BAS
	4	009369	009369	ECROU FREIN DIAM 10 ZINGUE
	8	009721	009721	RONDELLE LU10 (ext 27) ZING
	4	009173	009173	VIS ZINGUEE H10X35 ZINGUEE
30	1	168219	168219	ARBRE SEMI CANNELE
31	1	168226	168226	BOL USINE 43/19
	3	009127	009127	VIS H M6x10 CL6-8 ZING.
	3	009712	009712	ROND. PLATE L U 6 EXT 18 ZIN
	3	009367	009367	ECROU FREIN H M6 DIN 985

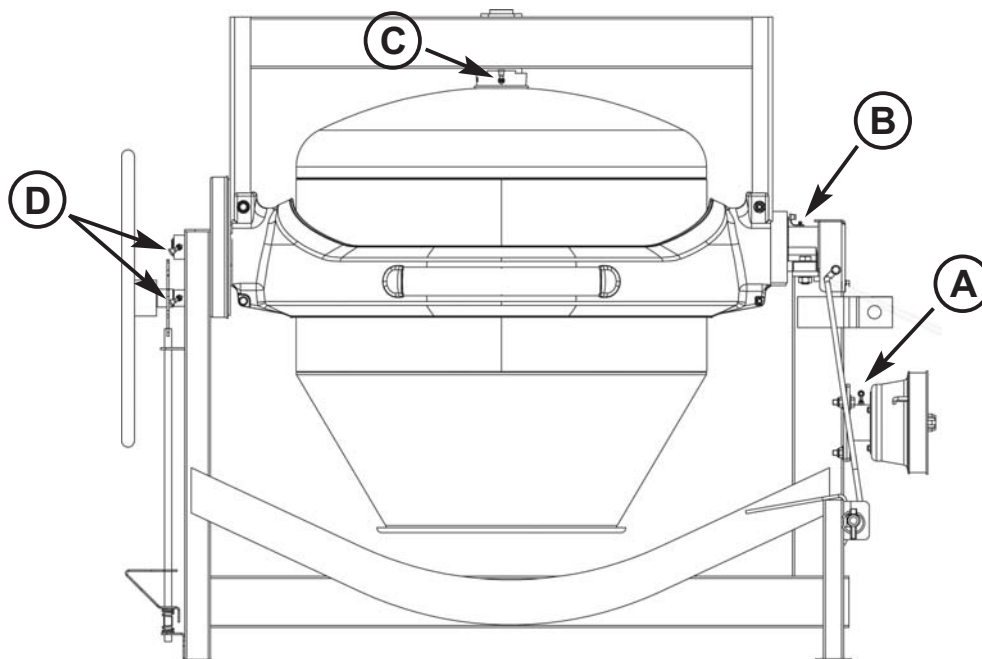
6 - ENTRETIEN & RÉGLAGES :

- Après chaque utilisation, nettoyer soigneusement l'intérieur et l'extérieur de votre bétonnière. **Utiliser un jet d'eau, mais pas de nettoyeur haute pression.** Le nettoyage de votre bétonnière est une garantie de longévité.
- Pour nettoyer l'intérieur de la cuve efficacement, utiliser une ou deux pelletées de gravillons et de l'eau, laisser tourner quelques minutes.

POINTS DE GRAISSAGE DE LA MACHINE

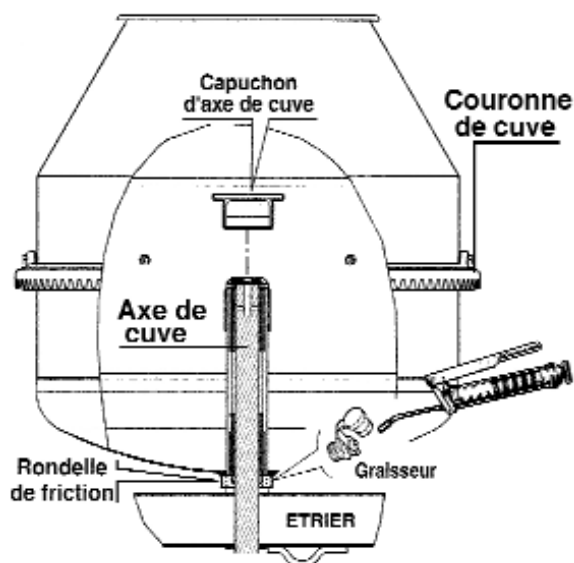
Votre machine est équipée de 5 points de graissage répartis comme suit :

- 1 graisseur côté prise de force rep **A** permettant le graissage de l'axe du pignon d'entraînement de la chaîne.
- 1 graisseur sur le palier rep **B** permettant le graissage de l'axe du pignon d'entraînement de cuve.
- 1 graisseur sous l'étrier rep **C** permettant le graissage des roulements de l'axe de cuve.
- 2 graisseurs côté volant rep **D** permettant le graissage de l'axe de rotation de l'étrier et de l'axe du pignon de basculement.



GRAISSAGE DE L'AXE DE CUVE

- Mettre la cuve en position verticale (cône de cuve en haut).
- Dévisser le capuchon d'axe de cuve.
- Retirer le cache graisseur entre l'étrier et la cuve.
- Mettre la pompe à graisse.
- Remplir l'axe de cuve de graisse jusqu'à évacuation de l'ancienne.
- Remettre en place le capuchon d'axe de cuve et le cache graisseur.



GRAISSAGE DE LA COURONNE DE CUVE

- Démontez les 2 protections de couronne.
- Graissez légèrement la couronne fonte de la cuve, une fine couche de graisse favorise l'enclenchement et réduit le bruit. Attention, trop de graisse sur la couronne peut provoquer la formation éventuelle d'une pâte (mélange avec les dépôts de sable et de ciment), qui peut détériorer votre pignon d'entraînement ainsi que la couronne de cuve.
- Remontez les 2 protections de couronne.

Répéter ces opérations tous les mois en utilisation continue.

7 - TRANSPORT & MANUTENTION :

- Les bétonnières agricoles type AG350 et AG450 sont uniquement manutentionnables à l'aide d'un tracteur équipé d'une prise 3 points.
- Vérifier, avant chaque déplacement, le bon état des axes de fixation et la présence de toutes les goupilles de sécurité.
- La bétonnière ne doit jamais être tractée la cuve en charge.

8 - GARANTIE & RECHANGE :

Le Constructeur garantit votre bétonnière pour une durée de 12 MOIS à partir du jour d'achat. Cette garantie assure le remplacement gratuit des pièces qui sont défectueuses par suite d'un vice de construction ou d'un défaut de matériel. Le constructeur se réserve le droit d'expertiser les pièces défectueuses. Aucune garantie n'est accordée pour les défauts causés par : une manutention maladroite, une mauvaise utilisation, l'emploi de pièces de rechange étrangères ou d'un mauvais entretien. Le suivi et la fourniture des pièces détachées de nos bétonnières est assurée pendant une durée de 5 ans à partir de la date de fabrication indiquée sur la plaque de la machine.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de sécurité et des règles d'utilisation. Pour toute demande de garantie, adressez vous à votre revendeur muni de votre facture d'achat.

PIÈCES DE RECHANGE

Pour toute commande, s'adresser au détaillant revendeur de la bétonnière en indiquant les informations ci-dessous reprises sur la plaque de la machine :

- Le type de la machine
- La date de fabrication
- Le N° de série
- Le type du moteur

Préciser la quantité, la désignation et la référence des pièces désirées.

MODIFICATION DU PRODUIT

Soucieux d'améliorer constamment la qualité et l'efficacité de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier, en cours de série, le produit ici décrit.

exemple de plaque

ALTRAD
Constructeur
42750 Saint Denis de Cabanne

CE

Type Machine : **P480 / VT480**

Fabriquée le : **16.03.2010**

N° de Série : **100316 . 160052.C . 028**

Masse en Kg : **350**

Type Moteur : **ROBIN SP170**

kW : **4,2** IP : **II**

W : **III** A : **II**

3 520290 022041

R.C : 165209R

9 - CARNET D'ENTRETIEN :

DATE	NOM	NATURE DE L'INTERVENTION

10 - DECLARATION DE CONFORMITE :



Déclaration de conformité

Le constructeur, ALTRAD Saint Denis
42750 Saint Denis de Cabanne - France
certifie que les modèles de bétonnière des gammes
AG350 - AG450
sont conformes

A la directive :

- Machine 2006/42/CE du 17/05/06.
- Bruit 2000/14/CE du 08/05/00 annexe 5.

Niveau de puissance acoustique (hors système d'entraînement) inférieur à 70 dB A

Saint Denis de Cabanne, 02/2017
G. PERRIER
Responsable de site

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Perrier', written over a faint circular stamp.

Dossier technique : Mr J.PH. Jourdan - 42750 Saint Denis de cabanne